Table des matières

Sommaire 7

Préface de Michèle Grégoire 9

Préambule 11

Chapitre 1. Les tiers spécialisés chargés d'intervenir au sein d'une société en difficulté financière 13

Section 1. Les praticiens de l'insolvabilité 13

A. Les principes 13

B. Les différents praticiens de l'insolvabilité intervenant dans le cadre des mesures provisoires prévues par le Livre XX du CDE 14

1. Le mandataire de justice désigné en cas de manquements graves et caractérisés du débiteur 14

2. L'administrateur provisoire désigné dans le cadre d'une procédure de réorganisation judiciaire en cas de fautes graves et caractérisées commises par le débiteur 19

3. L'administrateur provisoire désigné lorsqu'il existe des indices graves, précis et concordants que les conditions de la faillite sont réunies 24

C. Les recours contre la désignation des praticiens de l'insolvabilité 27

D. La rémunération des praticiens de l'insolvabilité 28

1. Une proposition d'honoraires 29

2. Les frais 30

3. Les frais et honoraires des tiers spécialisés 30

4. La possibilité de réclamer une provision 31

5. La taxation des frais et honoraires 31

E. La responsabilité des praticiens de l'insolvabilité 32

Section 2. Le médiateur d'entreprise 33

A. Les principes 33

B. La désignation du médiateur d'entreprise 37

C. Les qualités requises pour être désigné médiateur d'entreprise 40

D. La fin de la mission du médiateur d'entreprise 42

E. La rémunération du médiateur d'entreprise 43

F. La responsabilité du médiateur d'entreprise 45

Chapitre 2. Les tiers spécialisés chargés d'intervenir en cas de dysfonctionnement au sein des organes d'une société : l'administrateur provisoire de droit commun 47

Section 1. Les principes 47

Section 2. Les conditions de désignation d'un administrateur provisoire 48
A. L'urgence 48
B. Le provisoire 49
C. La subsidiarité 50
D. La proportionnalité 51

Section 3. La mission de l'administrateur provisoire 51
A. La substitution totale 51
B. La substitution délimitée 55

Section 4. La désignation de l'administrateur provisoire 56

Section 5. Les qualités requises pour être désigné administrateur provisoire 58

Section 6. La fin de la mission de l'administrateur provisoire 58

Section 7. La rémunération de l'administrateur provisoire 59

Section 8. La responsabilité de l'administrateur provisoire 62

Chapitre 3. La médiation 63

Section 1. Les principes généraux de la médiation 63
A. Séparer les personnes du problème 63
B. Chercher les intérêts derrière les positions 64
C. Générer des options en vue d'un gain mutuel 64
D. Utiliser des critères objectifs 64

Section 2. Les principes légaux de la médiation 65
A. Le champ d'application *ratione materiae* de la médiation 65
B. La clause de médiation 66
C. Le principe de la confidentialité 66
D. Le principe du volontaire 68

Section 3. Les différents types de médiation 69
A. La médiation extrajudiciaire 69
1. L'introduction du processus 69
2. Le protocole de médiation 69
3. L'accord de médiation 70

B. La médiation judiciaire 71
1. L'introduction du processus 71
2. Le choix du médiateur 73
3. L'ordonnance de désignation du médiateur 74
4. La durée du processus de médiation 75
5. L'incidence de la médiation judiciaire sur la procédure en cours 75
6. Le déroulement de la médiation 75

Section 4. Les étapes du processus de médiation 76
A. La réunion préliminaire 76
B. La réunion d'installation 77
C. La médiation proprement dite 77
1. La phase de la narration 77
2. La phase d'identification des sujets et intérêts 77
3. La phase des options 78
4. La phase de négociation proprement dite sur la base de critères objectifs 78
5. La phase de décision 78

Annexes 79

Annexe I. Tableau comparatif des mandataires de justice 80

Annexe II. Modèles 83
Modèle de proposition d'honoraires 83
Modèle de requête en octroi d'une provision 86
Modèle de requête en taxation des frais et honoraires 88